



Photographie © Noëlle Colombié.

Rémy Lambrechts.
Assises de la Traduction Littéraire,
Arles, novembre 1996.

Alain Gnaedig

« Traduit par Rémy Lambrechts »

La voie qui mène à la carrière de traducteur littéraire est rarement une ligne droite. Rémy Lambrechts, esprit géométrique s'il en est, aurait sans doute souscrit à cet énoncé.

Il avait commencé par étudier l'économie, mais avait bifurqué au bout de deux ans, jugeant les sciences économiques « trop appliquées et pas assez pures ». Logiquement, il s'était tourné vers les mathématiques, et devait obtenir un DEA de mathématiques pures, lesquelles, à ce niveau, requièrent au moins deux qualités en apparence contradictoires : une rigueur infaillible et une imagination particulièrement vive. On peut dire que, dans ces conditions, on touche à une forme d'art. Par souci d'équilibre, Rémy devait compléter sa formation par une licence de lettres.

Rémy avait commencé par travailler un an dans une importante société d'informatique, mais le monde de l'entreprise ne devait pas être le sien, pas plus que celui de l'enseignement des mathématiques dans diverses boîtes à bac.

Rémy aimait le jazz, il s'est même occupé d'une « formation », trimbarrant celle-ci d'une MJC à l'autre dans une Ami 6 « améliorée ». Car il était aussi bricoleur émérite. Maçonnerie, plomberie, électricité, voire remise en route de chaudières...

Tout cela pour dire qu'il était nécessaire que Rémy devienne traducteur littéraire.

En 1986, il avait commencé par réviser des traductions de romans de S. S. Van Dine, en particulier *L'Affaire de l'évêque*, roman sur les échecs mettant en scène un fameux détective amateur, Philo Vance. Il avait signé cette révision du nom de Marcel Thymbres. Une autre, *L'Affaire du canari*, était signée Louis Castille – un pied de nez à Aragon ? Il s'est ensuite

attaqué à des révisions de romans de Nicolas Freeling, puis il s'est occupé de le traduire. C'est en 1988 que l'on voit apparaître la mention « Traduit par Rémy Lambrechts ».

Et accolée à quels auteurs ! Rilke, Ödön von Horváth, Paul Auster, Russell Banks, Saul Bellow, Tristan Egolf, Jonathan Franzen, Norman Mailer, John Updike, Tim O'Brien, Paul West, Tobias Wolff – pour ne citer que les plus connus. On comprendra aisément que, jusqu'à cette année, Rémy a patiemment construit une œuvre de traducteur littéraire, qui compte une quarantaine de titres.

Afin de juger ce qui, dans l'esprit de Rémy, constituait le travail du traducteur – sujet dont nous discutons souvent –, il convient de lui laisser la parole :

« Le travail qui est propre au traducteur, c'est de fabriquer dans sa langue (c'est-à-dire dans l'espace qui va de son idiolecte la plus personnelle à ce qui est le plus général, c'est-à-dire ce qui est recevable par les lecteurs) les idiomes qui lui permettront de traduire le texte. C'est-à-dire de brasser tous les registres qui lui sont accessibles (ce qui lui vient spontanément, ce qu'il sait mimer, ce qu'il peut emprunter aux « voix » de sa littérature) et tous les désirs suscités par le texte et par l'expérience antérieure de traducteur de textes de cette langue (désirs de saisir telle mimique ou tel geste, d'avoir telle dynamique de l'expression, plus généralement de produire tels *effets*). C'est-à-dire, aussi de trouver des solutions globales à un problème qui semble toujours local (la bribe).

Qu'on ne s'y trompe pas : je ne suis pas en train d'affirmer la primauté de l'insertion dans la langue d'arrivée sur la fidélité au texte de départ – autrement dit, de me ranger parmi les « ciblistes » dans cette antique querelle –, bien au contraire. J'affirme que l'élément *problématique* pour le traducteur, c'est la langue d'arrivée – parce que, s'il importe de tourner son attention vers un élément particulier de la question, c'est bien vers celui qui est problématique. Et il n'y a aucune raison pour qu'il échappe à toute forme d'analyse et reste le très-saint mystère de la traduction.

Et, pour en finir avec ces protestations, je ne songe pas un instant à nier l'importance considérable de la partie analytique du travail : il se trouve simplement qu'elle n'appartient pas spécifiquement à l'entreprise de traduction, qu'elle en est plutôt un préalable, et qu'à trop mettre l'accent dessus on risque de manquer l'essentiel. »*

Peut-être est-ce un effet de sa formation scientifique, en tout cas, Rémy avait une volonté de vulgarisateur. Il a ainsi effectué le doublage ou le sous-titrage de plusieurs dizaines de documentaires diffusés sur Arte. Il aimait

aussi partager son expérience avec d'autres, fussent-ils collègues ou futurs traducteurs, et il a participé aux formations dispensées au CITL et au D.E.S.S. de traduction littéraire de Paris VII.

On ne peut davantage garder sous silence son action au sein de l'ATLF, qui prit des formes multiples. Plus que son action de trésorier, ce sont les coups de main, les conseils donnés aux collègues et aux amis, et ce, avec efficacité et discrétion, que l'on gardera en mémoire.

Enfin, sur une note plus personnelle, je mentionnerai que nous avons traduit deux livres « à quatre mains », *Un Chant de Noël*, de Dickens, et *L'Homme à la chemise verte*, ouvrage de référence sur Miles Davis. Nous avons décidé de joindre nos forces et nos recettes de cuisine respectives afin de tenir des délais extrêmement brefs – un peu plus de deux semaines – imposés par les éditeurs. Il y avait aussi un côté « défi » qui, sans doute, nous plaisait dans cette affaire.

L'humour, la vivacité d'esprit, la culture de Rémy, et son sens de la langue, cela, je ne peux ni ne veux l'oublier.

(*) Ce passage est extrait d'une communication, « Le Traducteur en panne d'instruments », publiée dans *Palimpsestes*, N°8, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1993, pp. 91-102.